Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

INTERVENTION DE S. EXC. MONSIEUR FRANÇOIS RIVASSEAU

AMBASSADEUR,

REPRESENTANT PERMANENT DE LA FRANCE AUPRES DE LA CONFERENCE DU DESARMEMENT

EN SEANCE PLENIERE

Genève, le 27 janvier 2005

vérifier au prononcé

REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE
AUPRÈS DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

36, route de Pregny - 1292 Chambésy / Genève
Tél. 022 758 91 11 - Fax : 022 758 91 50 - www.delegfrance-cd-geneve.org

Monsieur le Président,

Au moment où les Pays-Bas prennent la Présidence de notre Conférence, je souhaiterais tout d'abord te souhaiter, cher Chris, tout le succès, que tu mérites, dans l'action que tu mènes. Ta détermination et ton expérience de la Conférence du Désarmement tombent à point nommé, au moment même où nous commençons une nouvelle année, dont nous savons qu'elle sera ponctuée de rendez-vous importants pour la sécurité collective.

Monsieur le Président, au cours de l'année 2004, nous avons entamé modestement un mouvement de redynamisation de notre Conférence. Ce processus, on le découvre chaque jour davantage, est indispensable pour ne pas rester plus longtemps en marge d'une réflexion globale sur la modernisation des outils de la sécurité internationale.

Je citerai d'abord la résolution importante adoptée à l'Assemblée Générale, l'an dernier par consensus, sur la revitalisation de la Première commission. Je citerai ensuite, et vous vous en douterez, le rapport du Panel d'Experts de haut niveau dont l'analyse sur les nouvelles menaces conforte nos vues.

Vous vous souviendrez tous que l'an dernier, en début de session, nous avions soulevé, avec un groupe de pays précurseurs, la question que nous avions qualifiée de « nouveaux sujet». Nous avions alors demandé, en plus des questions classiques qui nous mobilisent depuis tant d'années, que notre forum se pencha sur des thèmes pertinents, en rapport avec la situation internationale actuelle dans le domaine de la sécurité, de la non prolifération et du désarmement. Avec d'autres, j'avais appelé la Conférence du désarmement à une réflexion, en faisant un instant abstraction du passé, sur les menaces auxquelles le monde est aujourd'hui confronté : comment pouvons-nous répondre aujourd'hui à ces attentes ? J'avais également souhaité que soit introduit dans cette enceinte le sens de l'actualité.

Un an après, où en sommes-nous ?

Il y a eu d'abord des développement très positifs, notamment le lancement de sessions informelles dont une consacrée exclusivement à notre ordre du jour, et une seconde aux « sujets nouveaux additionnels ». Il y a ensuite l'adoption du rapport 2004 de la conférence dans lequel, par consensus, nous avons reconnu l'importance des nouveaux sujets pertinents dans le nouvel environnement de sécurité. Il y a eu enfin, en première commission, l'adoption, toujours par

consensus, d'une résolution se félicitant des discussions de fond entreprises au sein de la Conférence sur la situation qui règne actuellement en matière de sécurité internationale.

Nous reprenons aujourd'hui nos travaux avec l'ambition de travailler plus concrètement que l'an dernier. Comme de coutume, la première étape qui nous est proposée consiste à nous entendre sur un ordre du jour. Tout le monde s'accorde à dire que ce dernier ne nous empêche pas d'aborder tous les sujets que nous pourrions vouloir traiter, mais il comporte une formulation des priorités de cette conférence dont l'essentiel remonte à 25 ans.

Monsieur le Président,

Depuis 8 ans, la conférence du désarmement s'entend sur son ordre du jour pour être totalement paralysée ensuite dans la discussion. Lorsque l'an dernier nous avions suggéré de faire une courte pause, le temps de la réflexion, pour réfléchir sur le sens de notre ordre du jour, certains avaient hésité en estimant que cela retarderait l'adoption de notre programme de travail. Mais nous avons fait cette pause. Pour autant avons-nous retardé l'accord sur des mandats de négociations que nous recherchons à obtenir depuis 8 ans ? Bien sûr **que non, tout au contraire, nous avons relancé la dynamique de discussion au sein de la Conférence**.

Ne devrions-nous pas cette année, comme l'an dernier, prendre le temps, bref bien sûr, de la réflexion d'un autre débat sur cet agenda ? Monsieur le Président, comme chacun le sait, l'accord que nous donnons sur l'agenda ne constitue pas un enjeu en soi, mais il mérite réflexion comme en attestent toutes les discussions en sessions informelles de l'an dernier qui ont montré combien dépassé peut être notre agenda sur certains points.

C'est dans cet esprit que la délégation française souhaite avant toute décision un débat qui permette de faire le point sur le contenu de l'ordre du jour. Celui-ci mérite, au minimum, une mise à jour suivant les lignes consensuelles agréées en 2004. Pourquoi par exemple ne pas lui ajouter tout simplement un nouveau point qui s'intitulerait « thèmes nouveaux et additionnels » selon la formule désormais agréée par vous tous, chers Collègues ?

Je vous remercie Monsieur le Président.